

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 26 mars 2019

À *Villermain*



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

ORDRE DU JOUR

- I) Actualisation des membres du Comité
- II) Désignation de 2 Vice-Présidents du GAL : modification du règlement intérieur
- III) Evaluation à mi-parcours : bilan et échanges
- IV) Etat d'avancement du programme
- V) Proposition d'évolution de la maquette financière
- VI) Proposition d'évolution d'une règle de financement
- VII) Programmation
 - 1) Présentation de pré-projet
 - 2) Présentation de projets
- VIII) Questions diverses
 - Actualités FEADER / LEADER
 - Prochain Comité : date et ordre du jour prévisionnel.



I) Actualisation des membres du Comité



❖ Collège public

- ❖ 2 nouveaux binômes issus des 4 communes intégrées :
 - Titulaire : M. Bertrand HAUCHECORNE , Maire de Mareau aux Prés
 - Suppléant : M. Jean-Marie CORNIERE, Maire de Dry

 - Titulaire : Mme Danielle COROLEUR, Maire de Mézières Lez Cléry
 - Suppléant : M. Gérard CORGNAC , Maire de Cléry Saint André

I) Actualisation des membres du Comité



- ❖ Collège privé

- ❖ Suppléant de M. Stéphane PILLET désigné : M. Christophe ROGER, Association « L'Embouchure »

- ❖ Suppléant de M. François POINTEREAU, Racines Pays Loire Beauce désigné : M. Régis PHELUT, Chevilly Histoire.

- *Difficultés à « recruter » de nouvelles personnes ...*
- *Besoins pour équilibrer le nombre de binômes dans les 2 collèges et s'assurer du double quorum.*

II) Désignation de 2 Vice-Présidents du GAL et modification du règlement intérieur



❖ Pour mémoire :

- Proposition actée lors du dernier Comité du 19/12/19
- Mail envoyé à l'ensemble des membres pour les inviter à se manifester s'ils souhaitaient se porter candidat : 29/01/19
- Sans autre candidat, les deux personnes proposées seront élus d'office.

❖ Vice-Présidents désignés : Mr Bertrand HAUCHECORNE, collègue public et M. Rémy DUMERY, collègue privé

❖ Modification du règlement intérieur :

Le GAL désigne deux Vice-Présidents, le premier issu du collège « public », le second issu du collège « privé ». Ils pourront suppléer le Président dans ses fonctions et l'accompagner pour représenter le GAL.

III) Evaluation à mi-parcours : bilan et échanges



❖ Une évaluation du GAL avec 2 questionnaires en ligne :

- ✓ Un 1^{er} destiné aux membres du Comité de programmation
- ✓ Un 2nd destiné aux porteurs de projet (= projet réalisé et payé) : 2 projets concernés à ce stade.

❖ En parallèle :

❖ Une évaluation régionale FEADER (RAMO 2019) dont LEADER :

- un référentiel d'évaluation à renseigner + une phase d'enquête (bureau d'étude BRL ingénierie) auprès des GAL et des porteurs de projet
- un atelier de travail à l'issue (11/03/2019)

❖ Pour information :

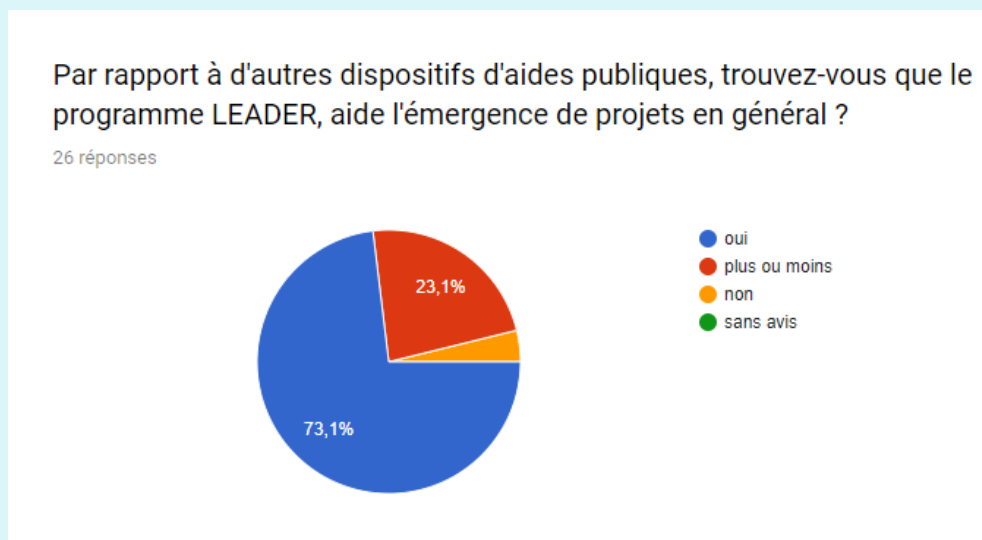
- Une évaluation du Réseau Rural National dont les objectifs sont notamment d'analyser les différentes mises en œuvre du dispositif LEADER au sein des 27 PDRR
- Une évaluation de LEADER France : en vue de la future programmation

III) Evaluation à mi-parcours : bilan et échanges

❖ Evaluation du GAL - retour sur le questionnaire destiné aux membres du Comité

➤ Sur 56 membres (titulaires et suppléants des 2 collèges) :
26 réponses soit environ 46 %.

➤ Retour sur quelques résultats

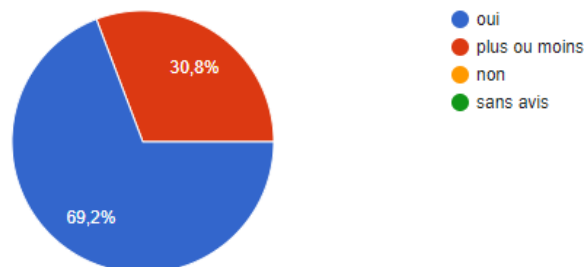


➤ **73 oui %, 23 % plus ou moins. Des réactions ou précisions ?**

III) Evaluation à mi-parcours : bilan et échanges

Par rapport à d'autres dispositifs d'aides publiques, trouvez-vous que le programme LEADER, permet la mise en œuvre de projets innovants ?

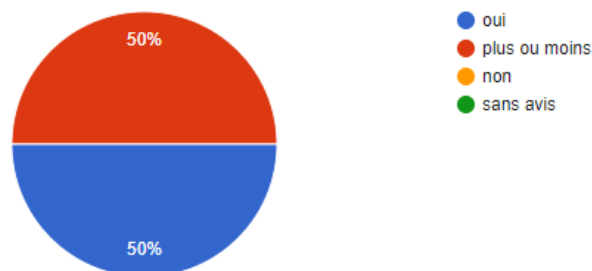
26 réponses



➤ **69 % oui, 30 % de plus ou moins. Des réactions ou précisions ?**

Par rapport à d'autres dispositifs d'aides publiques, trouvez-vous que le programme LEADER : développe des partenariats entre les structures publiques et privées ?

26 réponses



➤ **50 % oui , 50 % de plus ou moins. Des réactions ou précisions ?**

IV) Etat d'avancement du programme LEADER



FICHES ACTIONS	Dossiers déposés	Dossiers avec avis d'opportunité favorable	Dossiers programmés	Dossiers conventionnés	Dossiers payés
1) Réseau prospectif durable	3	3	3	2	2
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	2	2	2	2	1
3) Continuités écologiques et consommations responsables	2	1	1	1	
4) Agriculture durable	3	2	1		
5) Culture et dialogue	6	4	3	3	2
6) Coopération	7	7	2	1	
7) Animation et fonctionnement du GAL	4	4	3	3	3
TOTAL	28	23	15	12	8

IV) Etat d'avancement du programme LEADER



Fiche Action	Enveloppe allouée	% totale	Montant FEADER potentiel (opportunité)	% potentiel	Montant FEADER programmé	% program-mée	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	100 000 €	10%	92 865 €	92,87%	90 554,91 €	90,55%	55 738,54 €	55,74%
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	100 000 €	10%	55 482,44 €	42,68%	44 211,01 €	44,21%	27 001,44 €	27,00%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9%	36 665,00 €	40,74%	30 199,44 €	33,55%		
4) Agriculture durable	100 000 €	10%	66 253,14 €	66,25%	41 807,24	41,81%		
5) Culture et dialogue	160 000 €	16%	145 120,00 €	90,7%	131 189,34 €	81,99%	79 789,12 €	49,87%
6) Coopération	200 000 €	20%	98 290,93 €	49,15%	29 532,67 €	14,77%		
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%	181 636,01 €	72,65%	135 177,31 €	54,07%	118 848,62 €	47,54%
TOTAL	1 000 000 €	100%	676 312,52 €	67,63%	503 427,78 €	50,34%	281 377,72 €	28,14%

V) Proposition d'évolution de la maquette financière

Maquette actuelle

Pour mémoire : transfert de crédits en novembre 2017



FICHES ACTIONS	FEADER alloué	
1) Réseau prospectif durable	100 000 €	10 %
2) Efficacité énergétique	100 000 €	10 %
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9 %
4) Agriculture durable	100 000 €	10 %
5) Culture et dialogue	160 000 €	16 %
6) Coopération	200 000 €	20 %
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%
TOTAL	1 000 000 €	100%

V) Proposition d'évolution de la maquette financière

- **Besoins de transferts de crédits sur la fiche - action 1 pour le projet**
« Mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial de mai 2019 à avril 2020 »

- **Raisons :** manque de crédits de fonctionnement sur le Contrat Régional de Solidarité Territoriale : possibles réajustements au bilan à mi-parcours, mais pas avant mai 2020,

- **Des projets à venir / en réflexion :**
 - Hommes et Territoires - Promotion de la restauration des bordures de champs à problématique adventice en Beauce
 - Espace Info Energie 45 - Instrumentation des bâtiments
 - Mézières lez Cléry - Mare et outils de communication
 - Mareau aux Près - Observatoire Loire (*transfert du GAL FOLS*)
 - Tavers - Jardins d'avenir
 - PETR Pays Loire Beauce - Démarche territoriale et accompagnements pour l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux
 - Projet de coopération - Urbanisme durable
 - PETR Pays Loire Beauce - Animation et fonctionnement GAL 2020



V) Proposition d'évolution de la maquette financière

➤ Projections 2019 / 2020 (projets connus à ce jour)

Fiche Action	Enveloppe allouée avant transfert	% totale	Montant prévisionnel consommation enveloppe (programmé à ce jour + opportunité ou estimé)	% potentiel
1) Réseau prospectif durable	100 000 €	10%	132 851,94 €	132,85%
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	100 000 €	10%	58 682,21 €	58,68%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9%	89 239,44 €	99,15%
4) Agriculture durable	100 000 €	10%	86 391,88 €	86,39%
5) Culture et dialogue	160 000 €	16%	131 189,34 €	81,99%
6) Coopération	200 000 €	20%	117 216,67 €	73,26%
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%	231 052,75 €	92,42%
TOTAL	1 000 000 €	100%	851 424,23 €	85,14%



V) Proposition d'évolution de la maquette financière



Propositions :

- Transfert de 40 000 € de la fiche - action 6 « coopération » vers la fiche-action 1 « réseau prospectif durable » au regard des consommations projetées sur les autres fiches - actions
- Mettre en suspens les réflexions sur l'ajustement de la stratégie et notamment les réflexions engagées pour « sortir » la thématique Tourisme durable de la fiche coopération et l'inclure à la « stratégie développement local » en la rattachant éventuellement à la fiche - action 5 « culture et dialogue ».

V) Proposition d'évolution de la maquette financière



Nouvelle maquette financière si avis favorable

FICHES ACTIONS	FEADER alloué	
1) Réseau prospectif durable	140 000 €	14 %
2) Efficacité énergétique	100 000 €	10 %
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9 %
4) Agriculture durable	100 000 €	10 %
5) Culture et dialogue	160 000 €	16 %
6) Coopération	160 000 €	16 %
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%
TOTAL	1 000 000 €	100%

V) Proposition d'évolution d'une règle de financement



Décision prise le 5 avril 2016 :

« Le taux d'aide publique règlementaire peut atteindre 100%.

Il est proposé aux membres du comité qu'un minimum de 20% d'autofinancement ou fonds privés soient demandés, en dehors des dossiers portés par la structure porteuse du GAL. »

⇒ *Cette règle n'a pas été inscrite dans la Convention ni dans les fiches-actions.*

Propositions :

- Maintenir cette règle et l'inscrire dans la Convention et dans chaque fiche-action (= avenant) ?
- La maintenir pour les porteurs privés en considérant qu'ils ont la possibilité de mobiliser des cofinancements dans le cadre d'autres dispositifs ?
- Enlever cette règle pour tous pour maximiser le taux d'aide publique à 100 % avec un taux de cofinancement LEADER à 80 % ?

VI) Programmation



1) Présentation de pré-projet 19.2 :

Mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Energie Territorial de mai 2019 à avril 2020

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux	42 265 €	LEADER (80%)	42 297,03 €
15% coûts indirects frais salariaux	6 339,75 €	Pays Loire Beauce (20%)	10 574,26 €
Frais de déplacements	1 045 €		
Frais de communication	3 221,54 €		
TOTAL	52 871,29 €	TOTAL	52 871,29 €

2) Présentation de projet - 19.2

➤ Caroline LEBRIS - Hommes et Territoires

- ❖ Bilan du projet « Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de champs et pieds de pylônes en Beauce »
- ❖ Pré-projet et avis d'opportunité : Promotion de la restauration des bordures de champs à problématique adventice en Beauce



Comité de programmation Leader
26 MARS
2019

Restauration des bordures de champs à problématique adventice en Beauce



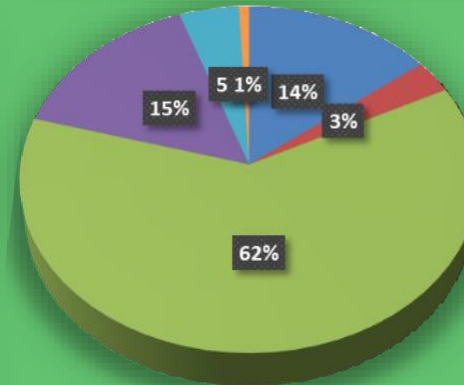
L'ASSOCIATION HOMMES ET TERRITOIRES



- ✓ H&T : une association indépendante pour concilier biodiversité et Pratiques Agricoles

Les objectifs de l'association

- ⑦ Mieux connaître et suivre la biodiversité des agro-systèmes
- ⑦ Développer des références environnementales et technico-économiques en Agroécologie
- ⑦ Agir concrètement sur les territoires
- ⑦ Valoriser l'Agroécologie avec les coopératives et les filières
- ⑦ Développer des partenariats avec les acteurs de l'enseignement
- ⑦ Répondre aux demandes spécifiques de nos adhérents



120 adhérents

- Persones physiques
- Photographes
- Agriculteurs
- Acteurs du développement
- Acteurs économiques
- Collectivité

L'ASSOCIATION HOMMES ET TERRITOIRES



✓ H&T : une association indépendante pour concilier biodiversité et Pratiques Agricoles

Le conseil d'administration

13 structures

(développement agricole, acteurs cynégétiques, acteurs économiques, acteurs de l'enseignement agricole)



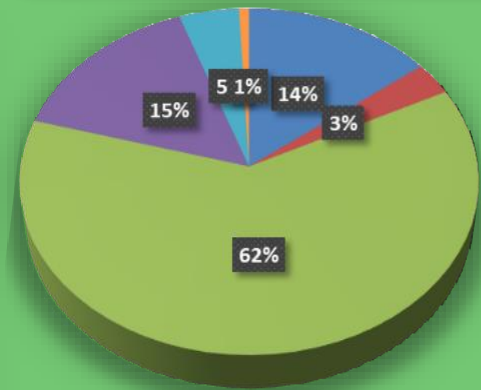
9 personnes physiques

dont 8 agriculteurs
des régions Centre Val-de-Loire et Ile-de-France



Les objectifs de l'association

- Mieux connaître et suivre la biodiversité des agro-systèmes
- Développer des références environnementales et technico-économiques en Agroécologie
- Agir concrètement sur les territoires
- Valoriser l'Agroécologie avec les coopératives et les filières
- Développer des partenariats avec les acteurs de l'enseignement
- Répondre aux demandes spécifiques de nos adhérents



120 adhérents

- Persones physiques
- Photographes
- Agriculteurs
- Acteurs du développement
- Acteurs économiques
- Collectivité

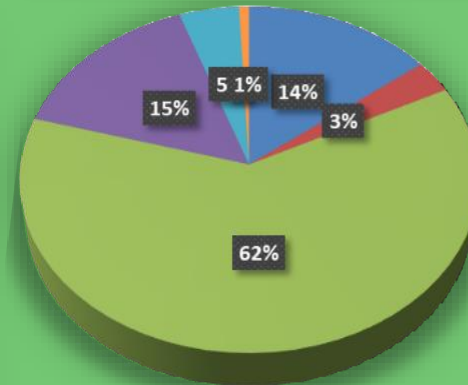
L'ASSOCIATION HOMMES ET TERRITOIRES



- ✓ H&T : une association indépendante pour concilier biodiversité et Pratiques Agricoles
- ✓ Animation de la déclinaison régionale du PNA pollinisateurs sauvages en région CVL
- ✓ Animation de 3 programmes agrifaune départementaux et Agrifaune régional
- ✓ Animation du Groupe Technique National Agrifaune « Bords de Champs »

Les objectifs de l'association

- ⑦ Mieux connaître et suivre la biodiversité des agro-systèmes
- ⑦ Développer des références environnementales et technico-économiques en Agroécologie
- ⑦ Agir concrètement sur les territoires
- ⑦ Valoriser l'Agroécologie avec les coopératives et les filières
- ⑦ Développer des partenariats avec les acteurs de l'enseignement
- ⑦ Répondre aux demandes spécifiques de nos adhérents



120 adhérents

- Persones physiques
- Photographes
- Agriculteurs
- Acteurs du développement
- Acteurs économiques
- Collectivité

LE PROJET AGRIFAUNE ET SES PARTENAIRES



- ✓ Le réseau Agrifaune
- ✓ Une volonté d'élargir le partenariat aux scientifiques

Partenaires Agrifaune



Partenaires scientifiques



Partenaires financiers



LES BORDURES DE CHAMPS

✓ Pourquoi s'intéresser au bordures de champs ?

- ✓ biodiversité ordinaire mais seuls espaces « sub-naturels » en grandes plaines agricoles
- ✓ concilie intérêts agronomiques et biodiversité



LES BORDURES DE CHAMPS



- ❖ Un diagnostic préalable des bordures de champs
- ❖ Adapter la gestion à la composition des bordures
- ✓ Ecobordure, indicateur de la qualité agroécologique
- ❖ Favoriser une flore non adventice, entretenue systématiquement en mai/juin
- ✓ Typologie Agrifaune des bordures de champs



« Prairieale »

Une diversité floristique intéressante, des floraisons longues et complémentaires. Une flore non adventice des cultures.



« Adventice »

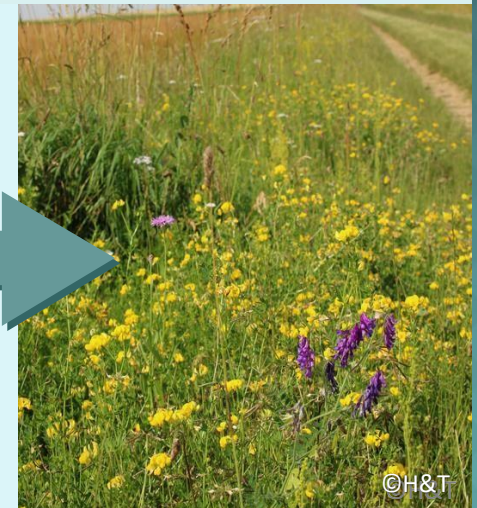
Une « faible diversité » floristique. Un risque d'envahissement des cultures par les adventices.



- ❖ Diagnostic préalable : 2 outils créés en parallèle

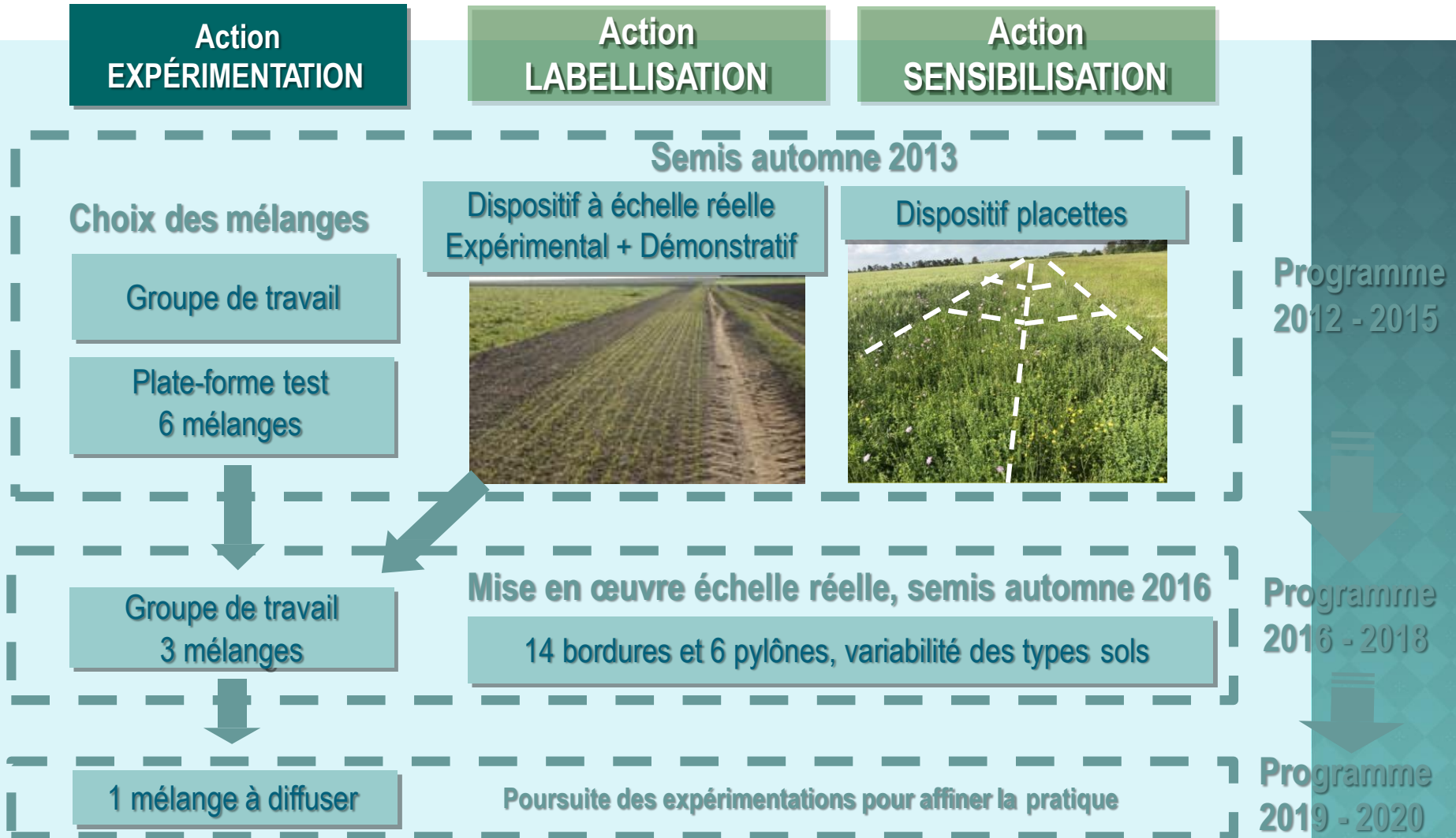
OBJECTIFS DU PROJET RESTAURATION PAR SEMIS

- ✓ **Un impératif** : Réduire la présence des espèces adventices les plus problématiques pour l'agriculture : *Alopecurus myosuroides*, *Anisantha sterilis*, *Lolium multiflorum*, *Geranium dissectum*, *Cirsium arvense*, *Elytrigia repens*



- ✓ **Une nécessité** : Augmenter la biodiversité floristique et les services associés
- ✓ **La méthode choisie** : Semer, puis laisser s'exprimer une flore spontanée

LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



Action
EXPÉRIMENTATION

Action
LABELLISATION

Action
SENSIBILISATION

Semis automne 2013

Choix des mélanges

Groupe de travail

Plate-forme test
6 mélanges

Dispositif à échelle réelle
Expérimental + Démonstratif



Dispositif placettes



Programme
2012 - 2015

LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



Action
EXPÉRIMENTATION

Action
LABELLISATION

Action
SENSIBILISATION

Semis automne 2013

Choix des mélanges

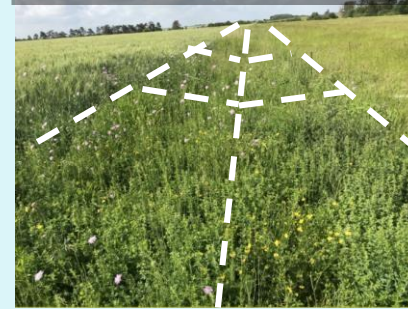
Groupe de travail

Plate-forme test
6 mélanges

Dispositif à échelle réelle
Expérimental + Démonstratif



Dispositif placettes



Groupe de travail
3 mélanges

Mise en œuvre échelle réelle, semis automne 2016
14 bordures et 6 pylônes, variabilité des types sols

Programme
2012 - 2015

Programme
2016 - 2018

LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



Action EXPÉRIMENTATION

Choix des mélanges

Groupe de travail

Plate-forme test
6 mélanges

Groupe de travail
3 mélanges

1 mélange à diffuser

Action LABELLISATION

Semis automne 2013

Dispositif à échelle réelle
Expérimental + Démonstratif



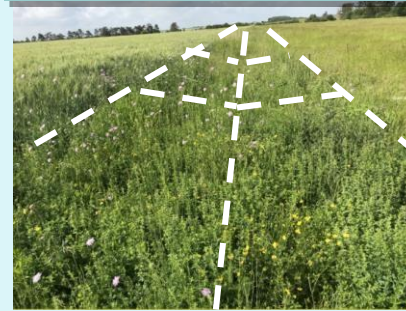
Mise en œuvre échelle réelle, semis automne 2016

14 bordures et 6 pylônes, variabilité des types sols

Poursuite des expérimentations pour affiner la pratique

Action SENSIBILISATION

Dispositif placettes



Programme
2012 - 2015

Programme
2016 - 2018

Programme
2019 - 2020

LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



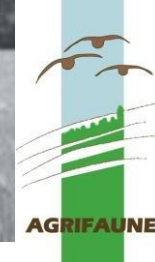
**Action
EXPÉRIMENTATION**

**Action
LABELLISATION**

**Action
SENSIBILISATION**

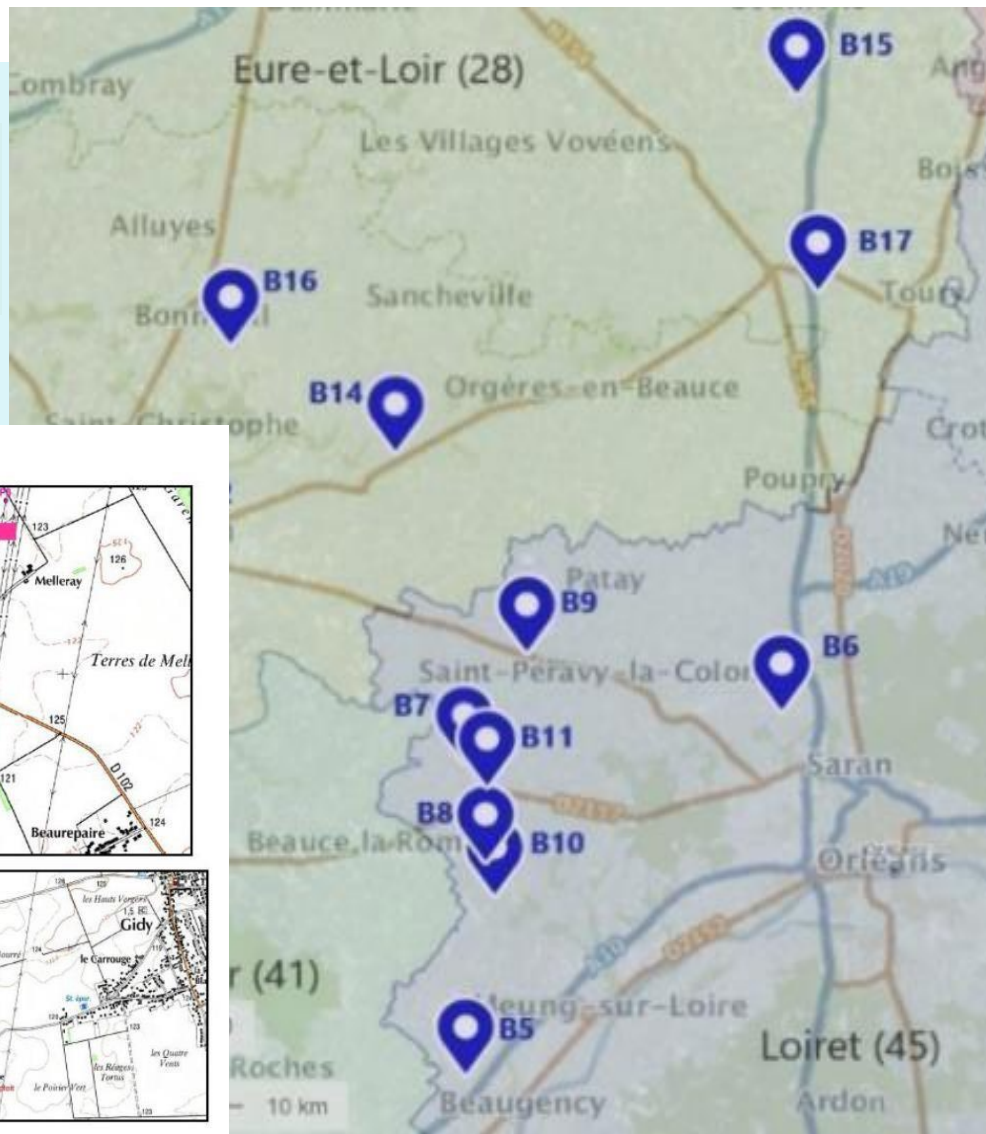
**Programme
2016 - 2018**

LES RESULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS

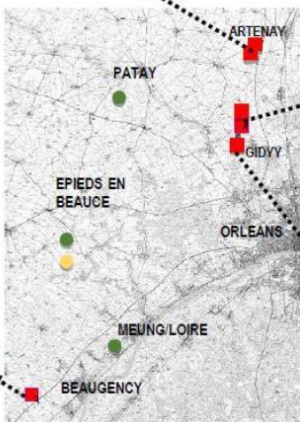
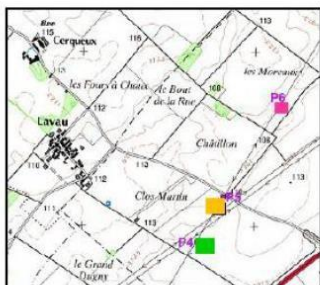
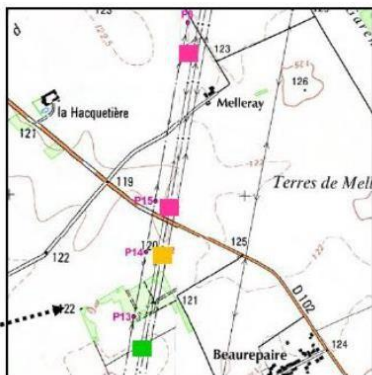
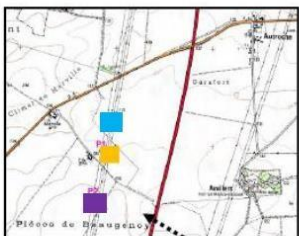


Un panel de sites tests

- ✓ 8 bordures dans le Loiret
- ✓ 5 bordures en Eure-et-Loir
- ✓ 5 pylônes dans le Loiret

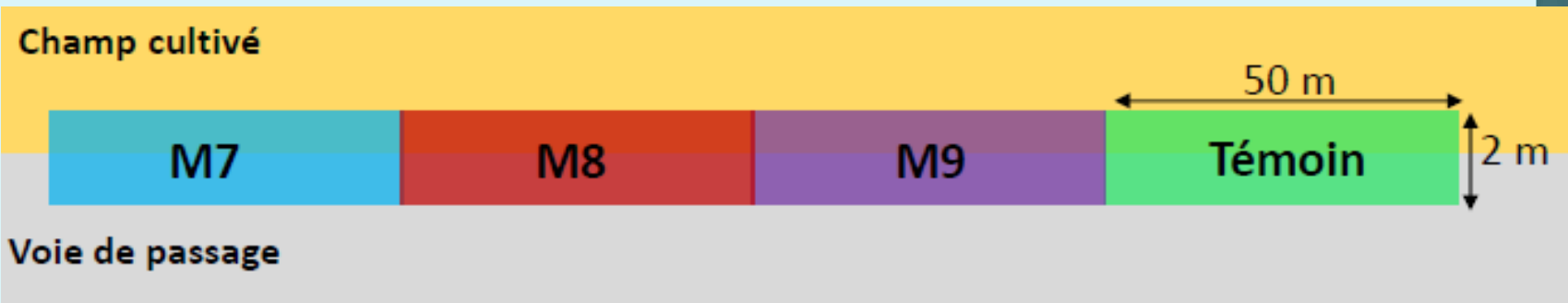


- Pylône ancien, semé avec le Mélange II (ancien)
- Pylône ancien, semé avec le Mélange V (ancien)
- Pylône 2016, Mélange VII
- Pylône 2016, Mélange XI
- Témoin
- Pylône semé en 2013 mais problème de levée



LES RESULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS

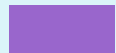
Plan d'un dispositif bordure extérieure



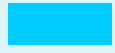
Témoin non semé, sol non travaillé



M8 : Mélange complexe avec *D. glomerata*



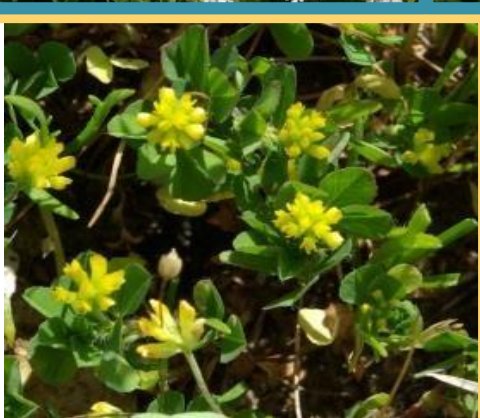
M9 : Mélange complexe sans *D. glomerata*



M7 : Mélange simple avec *D. glomerata*

- ✓ Comparaison de la végétation témoin // semis
- ✓ Mélange simple (espèce rustique) // complexe (espèce calcicole)
- ✓ Présence ou non du Dactyle aggloméré



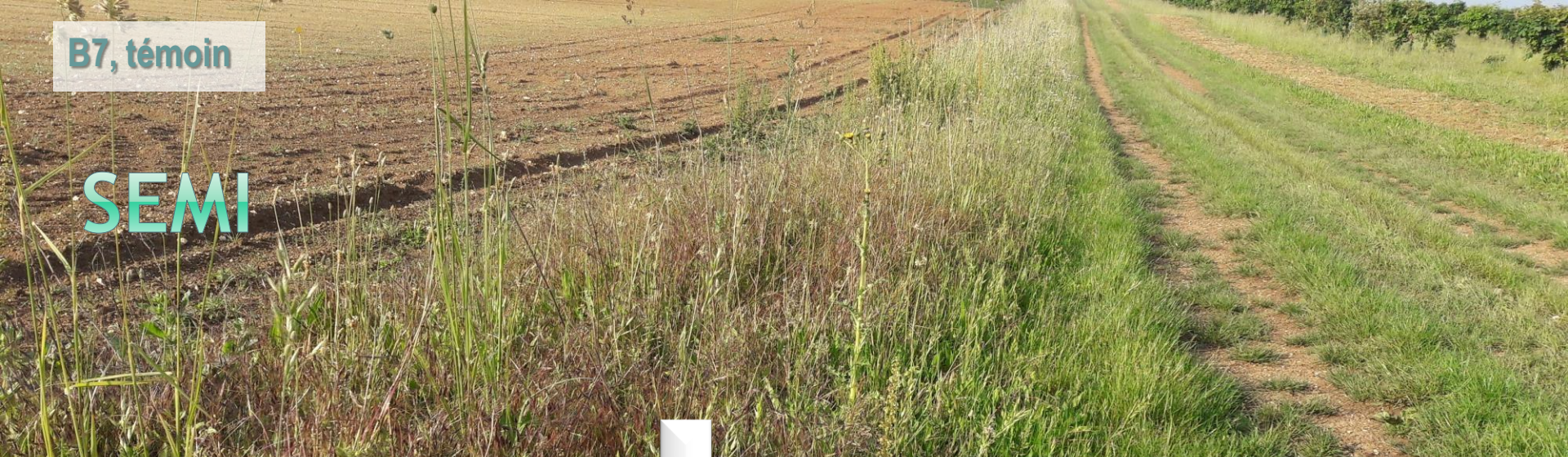
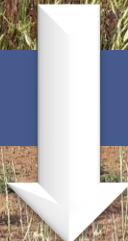


Crédits photos : Claire Felloni, Nicolas SENNAVOINE, Pierre BONNET, Thierry Pernot, Emmanuel STRATMANS, Matthieu HALBERSTADT, Jean-Jacques HOUDRÉ, Liliane ROUBAUDI, Paul FABRE, Julien BARATAUD, Bertrand BUI, Yoan MARTIN et Renaud Jégat [CC BY-SA], via Tela Botanica

B7, témoin

SEMI

B7, 2 ans après semi (M9)



LES RÉSULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS



Des résultats prometteurs (analyses 2018, B. Dugue)



- ✓ Une **bonne gestion des adventices** de culture : les espèces semées recouvrent 70% de la surface après 2 ans
- ✓ Les semis augmentent le nb d'espèces pérennes

LES RÉSULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS

Des résultats prometteurs (analyses 2018, B. Dugue)



- ✓ Une **bonne gestion des adventices** de culture : les espèces semées recouvrent 70% de la surface après 2 ans
- ✓ Les semis augmentent le nb d'espèces pérennes
- ✓ Les mélanges **complexes** apportent une **communauté végétale plus diversifiée**

LES RÉSULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS

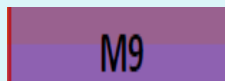
Des résultats prometteurs (analyses 2018, B. Dugue)



- ✓ Une **bonne gestion des adventices** de culture : les espèces semées recouvrent 70% de la surface après 2 ans
- ✓ Les semis augmentent le nb d'espèces pérennes
- ✓ Les mélanges **complexes** apportent une **communauté végétale plus diversifiée**
- ✓ Le **Dactyle aggloméré** ne permet pas de **mieux gérer les adventices** et il risque d'étouffer le mélange par la suite

LES RÉSULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS

Des résultats prometteurs (analyses 2018, B. Dugue)



- ✓ Une **bonne gestion des adventices** de culture : les espèces semées recouvrent 70% de la surface après 2 ans
- ✓ Les semis augmentent le nb d'espèces pérennes
- ✓ Les mélanges **complexes** apportent une **communauté végétale plus diversifiée**
- ✓ Le **Dactyle aggloméré ne permet pas de mieux gérer les adventices** et il risque d'étouffer le mélange par la suite
- ✓ Un **mélange à diffuser** qui semble adapté sur tous les types de sols de Beauce (à vérifier sur le long terme !)

LES RESULTATS DES EXPÉRIMENTATIONS



Quelques points à affiner

- ✓ Itinéraire technique de préparation du semis fixé (semi d'automne)
- ✓ Entretien après semis : en hiver, voire 1 fois / 2 ans
- ✓ Aléas climatique ⑦ Tests des semis au printemps

LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



Action
EXPÉRIMENTATION

Action
LABELLISATION

Action
SENSIBILISATION

Programme
2016 - 2018

LABELLISATION



Faciliter l'approvisionnement en semences

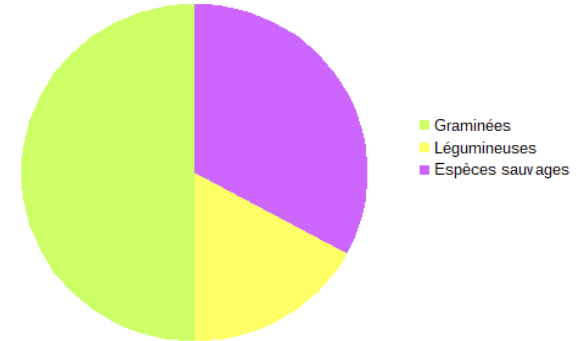
- ✓ Origine des semences :
Certifiée pour les graminées et légumineuses
« Végétal Local » pour les espèces sauvages
- ✓ Nécessité de faciliter l'approvisionnement et garantir la composition adaptée aux enjeux locaux
- ✓ Travaux sur le dépôt d'une marque « Agrifaune bordures de champs » avec le réseau national, un mélange « Bassin Parisien Sud »
- ✓ Recherche de semenciers qui signent un contrat pour distribuer notre mélange (échanges, création logo...)

Un mélange pérenne à environ
15 € pour 100m²



- ✓ Echanger avec les semenciers
- ✓ Tester un mélange avec des semences toutes issues du label « Végétal local »

Composition du mélange (%poids de chaque catégorie)



LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



**Action
EXPÉRIMENTATION**

**Action
LABELLISATION**

**Action
SENSIBILISATION**

**Programme
2016 - 2018**

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

/ SENSIBILISATION RÉALISÉES



Auprès des agriculteurs du programme

- ✓ Flyer, panneaux mis sur les bordures
- ✓ Visite terrain : 1 à 2 par an, avec les agriculteurs du GDA, pour le GETA de Pithiviers ou la coopérative de Pithiviers, en 2018 ouverte à tous
- ✓ 4 lettres d'informations + un guide de reconnaissance des espèces semées



Diffusion plus large

- ✓ Accueil des étudiants de M1 Forêt et Agrosystème de l'université d'Orléans
- ✓ Présentations dans le cadre du réseau Agrifaune régional et national et au sein des structures partenaires
- ✓ Les rencontres botaniques régionales 2017 (R. Chevalier & C. Le Bris), Salon Tech'n Bio 2018, Réunion d'échanges sur la gestion du chardons du groupe des gestionnaires d'infrastructures, Orléans 2018
- ✓ Colloque « Pollinisateurs en Grandes Cultures » à Chizé (septembre 2018), Colloque « Chemins ruraux » de l'association Chemins de Picardie à Amiens (Novembre 2018)

Les articles parus

- ✓ 5 articles dans les revues agricoles
- ✓ 2 articles dans des revue techniques

Valorisation scientifique des données

- ✓ Article SET et intervention aux Journées botaniques, Intervention au colloque REVER (mars 2019)

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

/ SENSIBILISATION RÉALISÉES



Les outils disponibles

- ✓ Plaquette
- ✓ Poster créé dans le cadre de l'ORB
- ✓ Séquence du film Arte « le secret des fleurs sauvages »



2019 - 2020

- ✓ Création d'une vidéo sur la pratique
- ✓ Création de panneaux pour utilisation sur des salons ou événements agricoles
- ✓ Poursuite des échanges avec agriculteurs volontaires depuis 2013
- ✓ Organisation d'une journée événement sur les semis en bordures de champs : 28 mai 2019

LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES



Action EXPÉRIMENTATION

Choix des mélanges

Groupe de travail

Plate-forme test
6 mélanges

Groupe de travail
3 mélanges

1 mélange à diffuser

Action LABELLISATION

Dispositif à échelle réelle
Expérimental + Démonstratif



Mise en œuvre échelle réelle, semis automne 2016

14 bordures et 6 pylônes, variabilité des types sols

Semis de printemps et ensemble des espèces de variétés sauvages

Action SENSIBILISATION

Semis automne 2013

Dispositif placettes



Programme
2012 - 2015

Programme
2016 - 2018

Programme
2019 - 2020

LA PROMOTION DE LA PRATIQUE



Action
EXPÉRIMENTATION

Action
LABELLISATION

Action
SENSIBILISATION

Programme
2019 - 2020

Affiner deux points
techniques



- ✓ Test des semis de printemps (contraintes climatiques)
- ✓ Test du mélange avec toutes les espèces label VL
- ✓ Un panel de 6 à 8 nouvelles bordures tests (1,5m*150m à 200m de long)
- ✓ Des suivis botaniques sur les anciennes bordures et sur les nouvelles (avant semis et au printemps 2020)

LA PROMOTION DE LA PRATIQUE



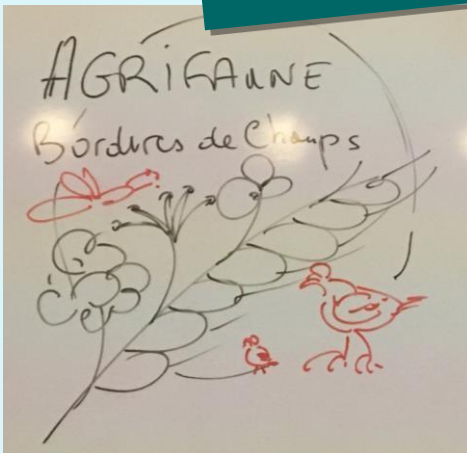
Action
EXPÉRIMENTATION

Action
LABELLISATION

Action
SENSIBILISATION

Programme
2019 - 2020

Contractualiser avec des
semenciers pour la
disponibilité du mélange



- ✓ Echanges avec les semenciers, création des supports nécessaires à la diffusion du mélange en relation avec le Groupe Technique National Agrifaune Bords de Champs
- ✓ Pour info : 5 autres départements se lancent dans le test de mélanges en vue d'une labellisation sous l'exemple de nos travaux

LA PROMOTION DE LA PRATIQUE



Action
EXPÉRIMENTATION

Action
LABELLISATION

Action
SENSIBILISATION

Programme
2019 - 2020

Promouvoir largement cette pratique, localement et d'un point de vue régional et national

- ✓ Poursuivre l'animation locale autour des expérimentations
- ✓ Finaliser les outils nécessaires pour la promotion avec les partenaires locaux et agriculteurs volontaires
- ✓ Organiser une journée événement

LES INVESTISSEMENTS 2019 - 2020



Volet	Action	H&T	CA45	FDC45	FDSEA45
Expérimentation	Mise en place du dispositif expérimental	10,5	2,5	1,5	0
	Coûts matériel (semences...)	2 500,00€			
Labellisation	Gestion de la marque (contacts semenciers et GTNA)	6	0	2	0
Communication	Organisation et création des supports pour la journée évènement	10,5	1	1	3
	Coûts matériels (supports...)	2 422,00€			
	Réunions techniques, animation du groupe	3,89	2,4	2,4	1,8
Investissement total (nb jour agent)		30,89	5,9	6,9	4,8
Investissement total (€)		20 368,04€	4 020,47€	2 895,95€	615,51€

Dépenses prévisionnelles (sans ONCFS)		Recettes prévisionnelles	
Investissement en temps agents H&T	15 446,04€	FDD Agrifaune, ONCFS	5 580,00€
Investissement matériel	4 922,00€	Demande Leader	22 319,98€
Investissement prestation partenaires (CA45, FDC45, FDSEA45)	7 531,94€		
	27 899,98€		27 899,98€

La suite du programme

Merci de votre attention !

V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.2

Hommes et Territoires : Promotion de la restauration des bordures de champs à problématique adventice en Beauce

Questions du COPIL :

- Un site d'expérimentation est cité à Dry. Est-il prévu d'implanter le mélange sur d'autres sites du territoire ? Si oui, quels sont-ils ? Si non, il serait pertinent d'en prévoir d'autres.
- Quelle surface d'implantation est envisagée ?
- Des sols de nature différente sont présents sur le territoire. Il serait intéressant de comparer l'implantation du mélange sur plusieurs sols et de pouvoir comparer les résultats. Est-ce prévu ?
- Il serait aussi pertinent de tester le mélange en bordures de différentes cultures.
- Expliciter la nature des prestations, le contenu des missions et du temps valorisé des agents d'Hommes et Territoires.
- Est-il prévu de réaliser des pancartes pour valoriser l'implantation du mélange sur les bordures de champs ? Ce type d'outil serait intéressant à élaborer pour communiquer au grand public.



V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.2

Hommes et Territoires : Promotion de la restauration des bordures de champs à problématique adventice en Beauce

- Est-il prévu de réaliser des pancartes pour valoriser l'implantation du mélange sur les bordures de champs ? Ce type d'outil serait intéressant à élaborer pour communiquer au grand public.
- Comment toucher les agriculteurs qui ne sont pas sensibilisés à ces pratiques ? Est-ce envisagé dans le cadre du projet ?
- Les plantations sont prévues en bordure de champs. Cela inclut-il les chemins ? Si oui, quels types de chemins ? Qui en a la propriété ?
- Quelle est la définition d'une bordure de champs ?
- Des espaces tests sont-ils prévus en bordure de routes départementales ? Ces espaces seraient pertinents en terme de visibilité.
- Quelle est l'intervention de la Chambre d'agriculture dans le cadre du projet ?

➤ Avis favorable du COPIL



V) Programmation



2) Présentation de projet - 19.2

Hommes et Territoires : Promotion de la restauration des bordures de champs à problématique adventice en Beauce

- *Sous réserve d'avis favorable de suppression de la règle de financement de 2016*

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	15 446 ,04 €	ONCFS (20%)	5 580 €
Matériels, semences, supports de communication	4 922 €	LEADER (80%)	22 319,98 €
Prestations (investissements des partenaires)	7 531,94 €		
TOTAL	27 899, 98 €	TOTAL	27 899, 98 €

V) Programmation



2) Présentation de projet - 19.2

HAMAC - programmation et Café 2 la Mairie

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
- Prestation et animations « transition »	15 000,00 €	Régions A vos ID	18 000 €
- Outil de communication spécifique « transition »	1 500,00 €	LEADER	5 000 €
- Acquisition de petits matériels « responsables »	833,33 €	Mairie de Lailly en Val	7 000 €
- Frais salariaux (<i>chargés de communication, médiation, coordination</i>)	21 028,00 €	Département du Loiret	4 000 €
- 15 % coûts indirects des frais salariaux	3 154,20 €	Mécénat	4 500 €
		Recettes	7 015,53 €
TOTAL	41 515,53 €	TOTAL	41 515,53 €

V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.2

HAMAC - programmation et Café 2 la Mairie

Questions du COPIL :

- Parmi les postes de dépenses présentés, donner des exemples d'acquisition envisagés pour le petit matériel « responsable ».
- Les coûts « prestations » et « frais salariaux » présentés posent également question. Ils représentent en effet environ 90 % du coût total alors que les animations « transition » envisagées sont à la fois une partie de l'ensemble des animations proposés par l'HAMAC au Café 2 la Mairie. De plus, l'ensemble des animations sont visiblement prévus uniquement les week-ends.
- Il faudrait avoir une visibilité sur la programmation envisagée sur l'ensemble de la durée du projet.
- Donner des exemples d'animations « transition ».
- Quels sont les liens entre les activités du « taulier » et de l'HAMAC ? Est-il impliqué dans le projet ? Il serait effectivement pertinent qu'il le soit.
- La mise à disposition des locaux Café 2 la Mairie est-elle gratuite pour l'HAMAC ?



V) Programmation

- Les animations proposées au grand public sont-elles gratuites ?
 - Il est indiqué dans le « flyer » de programmation de mars que les adhésions permettent de financer en partie les animations proposées.
 - Quelle est la nature des recettes valorisées dans le plan de financement ?
 - Expliciter la nature des mécénats.
 - Quels sont les statuts de l'HAMAC ? Est-ce une association loi 1901 ?
 - Le fonctionnement est-il similaire à celui d'une AMAP ?
 - Préciser les partenariats.
 - Quels producteurs locaux, quels produits, quel est le lien avec l'agriculture locale ?
 - Quels types de messages de « transition » sont véhiculés ?
 - La Transition Energétique Ecologique ne se ressent pas dans la description et l'argumentaire critère.
- **Avis du COPIL : réservé.** Le principe de maintenir voir relancer l'activité du Café avec ce que propose l'HAMAC est intéressant. Néanmoins, les membres du COPIL estiment qu'au regard des éléments présentés, il est nécessaire d'apporter des précisions notamment sur les actions, les dépenses, les partenariats afin d'apprécier la qualité du projet.
- **Abandon du porteur de projet**



V) Programmation



2) Présentation de projet - 19.3 « Coopération »

Baule - Etude du schéma directeur du cœur ce village

- *Sous réserve d'avis favorable de suppression de la règle de financement de 2016*

DEPENSES PREVISIONNELLES HT		RECETTES PREVISIONNELLES HT	
Etude de programmation et d'aménagement d'un nouveau cœur de village en concertation avec la population	57 800 €	LEADER (80 %)	46 240 €
		Autofinancement (20%)	11 560 €
TOTAL	57 800 €	TOTAL	57 800 €

VI) Questions diverses

❖ Actualités FEADER / LEADER

❖ Prolongation des engagements :

- Un courrier a été adressé par LEADER France le 3 février 2019 au Président de la Région Centre-Val de Loire pour lui demander de « *se saisir de la possibilité de prolonger le calendrier de programmation des fonds en concertation avec les territoires* »
- En réponse le 21 février 2019 : « *Les Régions françaises ont fait le choix d'harmoniser les dates de fin d'engagement des dossiers LEADER : quand cette date sera actée les Présidents des GAL en seront avertis* »
- Réunion coordination LEADER au niveau national : proposition soumise à la discussion : prolonger les engagements uniquement pour la mesure 19.3 coopération jusqu'en 2022.
- **Quid de la consommation des enveloppes sur les mesures 19.2 et 19.4 ?**



VI) Questions diverses



❖ Prochain Comité de programmation :

Date à définir : juin ?

❖ Ordre du jour prévisionnel :

- Actualisation des membres du comité
- Programmation

1) Opportunité - pré-projets : nouveaux projets potentiels

2) Projets à programmer :

- **19.2** - PETR Pays Loire Beauce : Agriculture et changement climatique
- **19.3** - « **Coopération Aménagement durable** » :
 - CAUE 45 : création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, et création d'un support internet collaboratif
 - « **Coopération Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables** »

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 26 mars 2019
À *Villermain*



**MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION**



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

